

Enquête collège U.d.P. 1994-1995

par Dany LAUNER
Bureau National

Une enquête nationale U.d.P. a été menée à la rentrée scolaire 94-95 au niveau des collèges. Cette enquête faisait suite à celle de la rentrée précédente qui avait permis de dégager quelques grandes lignes, mais dont la synthèse nationale s'était avérée difficile en raison de la variété des questionnaires rédigés par les correspondants académiques et surtout de la diversité des situations de terrain.

Ces observations nous ont amenés à resserrer les objectifs de l'enquête, en les limitant aux problèmes d'horaires et d'effectifs, avec un formulaire national pour des résultats quantitatifs. Il va sans dire que cela ne signifie pas que nous nous désintéressions des questions autres, comme le matériel et l'équipement, la formation, le personnel de labo... En particulier les programmes de quatrième et troisième sont l'objet d'une étude en cours à travers les vécus des enseignants.

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ENQUÊTE (Tableau 1)

Plus de mille collèges (mille cent trente-trois) ont répondu à notre enquête soit 23 % du nombre total des collèges en France métropolitaine, ce qui représente deux cent soixante-cinq mille élèves.

Cette bonne représentativité est le résultat de l'investissement des correspondants académiques que nous remercions vivement*.

ANALYSE DES RÉSULTATS (Tableau 2)

Tous les pourcentages sont exprimés en élèves, et sont relatifs à l'ensemble des deux cent soixante-cinq mille élèves dont rend compte l'enquête.

* Certaines sections U.d.P. remercient l'Inspection Pédagogique Régionale de leur académie pour son soutien.

 ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Moyens supplémentaires obtenus en heures-professeurs

La première modalité de fonctionnement (62 %, première colonne) correspond à des élèves n'ayant bénéficié d'aucun effort particulier en sciences physiques (taux d'allègement égal à un). Certains élèves ont cependant travaillé dans des conditions correctes en raison des effectifs peu chargés de leur section.

Dans la deuxième colonne (21 %), nous avons regroupé les fonctionnements du type «X classes donnant Y groupes tout le temps». On observe un taux d'allègements moyen de 1,54, ce qui correspond à un fonctionnement majoritaire sur le mode «trois groupes formés à partir de deux classes».

Mais sur 21 %, ils ne sont que 18 % à avoir réellement bénéficié de moyens supplémentaires en heures-prof. Les 3 % restant ont vu leur horaire-élève réduit en contrepartie de l'allègement d'effectif.

Pour la troisième modalité (17,5 %), qui regroupait les allègements sur une partie du temps seulement, le taux d'allègement est 1,9 ce qui correspond à un fonctionnement très majoritaire sur le mode du dédoublement, d'où l'intitulé simplifié de la colonne.

Cela s'interprète bien par la contrainte d'un enseignant commun aux élèves concernés. En effet l'allègement d'effectifs n'étant pas permanent, il est difficile de concevoir une organisation pédagogique acceptable sur le mode «deux classes / trois groupes».

Il est par contre surprenant de constater un pourcentage non négligeable (3 à 4 %) de groupes qui restent chargés malgré le taux de dédoublement.

Cette modalité d'allègement à temps partiel s'est soldée pour 8 % des élèves (près de la moitié des 17,5 % concernés) par un sacrifice de l'horaire-élève.

Au total, 27,5 % des élèves ont réellement bénéficié de moyens supplémentaires en heures-profs.

 ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Possibilités d'activités expérimentales

20 % des élèves peuvent manipuler à dix-huit ou moins pendant au moins une heure hebdomadaire, et 6,5 % s'y ajoutent pour une durée hebdomadaire très réduite, inférieure à une heure.

36 % des élèves sont en groupes de dix-neuf à vingt-quatre pendant au moins une heure, et 1 % s'y ajoute pour une durée hebdomadaire très réduite, inférieure à une heure.

A l'opposé, 44,5 % des élèves sont la plupart du temps à plus de vingt-quatre en sciences physiques, dont

37 % n'ont JAMAIS la possibilité d'expérimenter correctement et en sécurité.

Conclusion

Si on considère l'esprit des programmes, conçus pour un optimum de dix-huit élèves et un maximum de vingt-quatre élèves, et pour deux heures hebdomadaires (ce qui enlève 3 % des élèves remplissant la condition précédente), on voit que

44 % des élèves travaillent dans des conditions acceptables.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et il est raisonnable de penser que les établissements non pris en compte dans l'enquête ne les amélioreraient pas.

Ce bilan négatif ne nous surprend pas, et nous n'avons aucune raison de nous en réjouir. Cependant la meilleure connaissance de la situation à travers cette enquête permet d'étayer nos interventions auprès du Ministère et de la Direction des lycées.

Dans un autre esprit, ces résultats montrent aussi qu'une proportion notable d'établissements parviennent à dégager des moyens en heures-prof pour améliorer l'enseignement des sciences physiques, alors pourquoi pas dans notre/votre collège ?

 ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Académie	Collèges ayant répondu à l'enquête		Pour information nombre total de collège
Aix-Marseille	15	8 %	189
Amiens	8	5 %	167
Besançon	60	51 %	117
Bordeaux	14	6 %	250
Caen	0		153
Clermont-Ferrand	60	42 %	142
Corse	17	61 %	28
Créteil	0		319
Dijon	20	13 %	161
Grenoble	Autres modalités d'enquête		234
Lille	19	6 %	332
Limoges	58	72 %	81
Lyon	129	61 %	212
Montpellier	4	2 %	177
Nancy-Metz	47	20 %	237
Nantes	112	47 %	237
Nice-Toulon	24 + 27	42 %	123
Orléans-Tours	93	40 %	232
Paris	40	37 %	108
Poitiers	50	31 %	160
Reims	0		144
Rennes	124	60 %	209
Rouen	0		166
Strasbourg	19	14 %	139
Toulouse	162	72 %	225
Versailles	31	8 %	380
TOTAL	1133	23 %	4922
* Les totaux nationaux ou académiques résultent d'une mise en relation des données fournies par les correspondants collège à la rentrée 94-95 et de celles de la direction des lycées et collèges pour 93-94.			

Tableau 1

 ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Modalités	Classe entière pendant tous les cours de sciences physiques	Deux classes donnent trois groupes pendant les cours de sciences physiques	Dédoublément pendant certaines séquences de cours de sciences physiques		TOTAL
			1 h 00 hebdo ou 1 h 30	Moins d'1 h 00 hebdo	
Jusqu'à 18 élèves	3,5 %	9 %	7,5 %	6,5 % (1)	20 %
De 19 à 24 élèves	23 %	12 %	# 1 %	# 1 % (1)	36 %
Plus de 24 élèves	35 %	# 0	# 1 %	# 2 % (2)	37 % + 7,5 % la plupart du temps (1) soit 44,5 %
Total	62 %	21 %	17,5 %		
Horaire hebdomadaire des élèves	2 h 00 sauf exceptions et classes techno (3)	Moins de 2 h 00 pour 3 % des élèves	Moins de 2 h 00 pour 8 % des élèves		AU TOTAL, 11 % des élèves N'ONT PAS 2 h 00 (4)

- (1) Ces élèves ayant très peu de temps en effectifs allégés sont comptabilisés dans le total de la ligne «plus de 24 élèves».
- (2) Ces élèves restent en effectifs chargés malgré les aménagements.
- (3) Les élèves de quatrième et troisième technologiques ont un horaire officiel d'1 heure hebdomadaire, cependant une proportion non négligeable a continué à bénéficier de l'ancien horaire de 2 heures.
- (4) Hors classes technologiques.

Tableau 2